

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. : 079 688 34 30
<http://www.swisstribune.org/>

Recommandé & Personnel
Conseil d'Etat
A l'attention de :
Madame la Présidente
Anne-Claude Demierre
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Estavayer-le-Lac, le 26 février 2020

http://www.swisstribune.org/doc/200226DE_CE.pdf

Mon courrier du 13 février 2020 / Nouveaux actes de harcèlement

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,

Je me réfère à mon courrier¹ daté du 13 février 2020. La direction concernée n'a toujours pas pris contact avec moi pour mettre fin à cette situation de harcèlement.

Je vous laisse découvrir deux nouveaux actes de harcèlement avec l'information que je transmets au Procureur général Eric COTTIER. Voir courrier² daté du 25 février 2020 envoyé au Tribunal Cantonal et courrier³ du 26 février envoyé à Mme Dina BETI du Tribunal Cantonal.

Je vous rends attentive que Me de Rougemont a dit que je ne pouvais pas savoir qu'il fallait une autorisation du Bâtonnier pour pouvoir porter plainte pénale contre Me Foetisch et que je n'avais pas à supporter ce dommage. L'ancien Président du Grand Conseil M. Bruno Boschung avait lui-même voulu clarifier la question.

La direction concernée doit me montrer où notre peuple a mis dans la Constitution que l'on peut détruire la Vie d'un citoyen avec une demande à faire au Bâtonnier qu'il ne pouvait pas connaître et que M. Bruno BOSCHUNG ne connaissait pas. Dans le cas contraire, il vous faut agir au plus vite pour que les auteurs de ces crimes réparent le dommage au lieu qu'ils me fassent menacer de mort pour pouvoir me boycotter économiquement en toute impunité.

Veillez agréer, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : http://www.swisstribune.org/doc/200226DE_CE.pdf

Annexes : ment

¹ http://www.swisstribune.org/doc/200213DE_CE.pdf

² http://www.swisstribune.org/doc/200225DE_TC.pdf

³ http://www.swisstribune.org/doc/200226DE_TC.pdf